

OFFRE D'EMPLOI POSEUR MENUISERIE ALUMINIUM (H/F)

DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

La société **DRUET SAS** basée en Haute-Saône, est un fabricant français spécialisé dans la conception, fabrication et pose de menuiseries PVC et Façades Aluminium. Son expérience et sa connaissance dans ce secteur d'activité en font aujourd'hui un acteur majeur capable de répondre à tous types de demandes sur toute la France. L'entreprise offre à ses clients une large gamme d'équipements et de services tout en développant son savoir-faire à travers de solides partenariats. Si vous partagez notre ambition et nos valeurs, DRUET SAS vous offre une opportunité de carrière.

L'entreprise **DRUET SAS** recrute :

Un Poseur Menuiserie aluminium (H/F)

- Poste basé à Dampierre-sur-Salon (70)
- Secteur géographique : France entière (déplacements à prévoir à la semaine)
- CDI à pourvoir dès que possible
- Temps plein

MISSIONS

Sous la responsabilité d'un chef d'équipe ou chantier, vous serez en charge de **la pose des ouvrages suivant** : *Façade murs rideaux aluminium ou acier type grille ou cadres, façade blocs, façade double peau et/ou ventilée, vêtture, châssis aluminium, verrière acier et aluminium.*

Vous devrez également :

- Lire et interpréter les plans.
- Travailler sur du matériel léger de type nacelle. Le métier de poseur nécessite de travailler en hauteur, vous aurez à disposition tout le matériel nécessaire pour préserver votre santé et sécurité.
- Connaître les codes et règlements de constructions.
- Connaître les règles et règlements de sécurité sur les chantiers.
- Connaître les méthodes, les outils et l'équipement utilisés en menuiserie.

PROFIL CANDIDAT

Vous êtes autonome, rigoureux, polyvalent, doué d'un esprit d'initiative. Votre sens du contact sera un atout essentiel à l'étude de votre candidature.

- Pose de Menuiserie : 2 ans (débutant accepté)
- Permis B (Obligatoire)
- CAP / BEP (Souhaité)

AVANTAGES/REMUNERATION

- Rémunération selon expérience
 - Prime de déplacement
 - Mutuelle entreprise
 - Intéressement et participation aux bénéfices
-
- Prise de poste dès que possible
 - Télétravail : Non
 - Horaires : de journée, base de 35H sur 4 jours (lundi au jeudi)